



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

organes humains

Question écrite n° 77157

Texte de la question

M. Jean-Frédéric Poisson interroge M. le Premier ministre sur l'attribution de grande cause nationale 2009 qui a été faite en décembre dernier au don d'organes, de sang, de plaquettes et de moelle osseuse. En effet, de nombreuses associations militent depuis longtemps pour que soient mieux connus le don d'organes et l'enjeu de vie qu'il représente pour nombre de nos concitoyens. L'Agence de biomédecine a donc lancé une campagne d'information dans les médias au cours de cette même année, et réalisé un petit spot publicitaire sur son site Internet afin de désensibiliser l'opinion publique sur le don d'organes. Or, à ce jour, il existe encore un très grand écart entre le nombre de malades en attente de greffe, les personnes décédées faute de greffe, et les possibilités gâchées de sauver des vies faute de consentement express et de consensus familial lors du décès accidentel de nombreuses personnes. C'est pourquoi il souhaiterait connaître l'impact réel de la campagne de publicité orchestrée par l'Agence de biomédecine, s'il ne faudrait pas la prolonger par d'autres campagnes du même type, et s'il ne faudrait pas institutionnaliser les propositions des associations militantes en ce domaine afin de donner une force légale croissante au choix des personnes, même après leur mort.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Frédéric Poisson](#)

Circonscription : Yvelines (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77157

Rubrique : Sang et organes humains

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 avril 2010, page 4360

Question retirée le : 25 mai 2010 (Fin de mandat)